

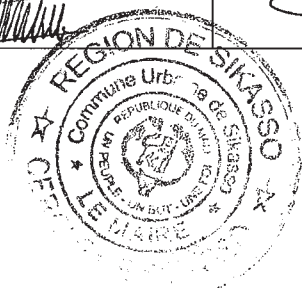


pour le volet du transport au CET. La solution intermédiaire adoptée est le financement sur fonds propres en fonction des capacités financières de la mairie.

- Bien que l'abonnement ne soit pas obligatoire, les ménages se sont mobilisés et ont adhéré au système de la pré collecte payante et sans contrepartie. Le taux d'adhésion a triplé voire sextuplé selon les niveaux de référence⁵ des quartiers. Les niveaux de pré collecte avant l'intervention étaient très bas, compris entre 5 et 10 % et les déchets solides étaient stockés sur la voie publique et dans les cours d'eaux.
- Les ménages ont pris l'engagement écrit (contrat GIE-abonné) de payer régulièrement la redevance mensuelle mais le taux de recouvrement de ces redevances n'atteint pas encore les 95 %, ce qui diminue la capacité des GIE à s'acquitter des taxes communales et à prévoir l'amortissement des équipements. Une mesure corrective proposée par les GIE est de les exonérer du paiement de la patente, ce qui est déjà le cas pour les nouveaux GIE. Ces propositions seront envisagées dans le projet CONFIDES. Les modalités du service de pré collecte à prester pourront aussi être améliorées en fonction des types de quartiers (quartiers centraux et très peuplés et quartiers péri urbains).
- Le transfert des connaissances et l'apprentissage ciblant, en concomitance les GIE et les chefs de quartier, a diminué la défiance des autorités locales vis-à-vis de la gérance d'activités réputées désorganisées. Les chefs de quartier, personnes ressources de référence pour la sensibilisation, l'information des ménages et le suivi des GIE utilisent la documentation technique développée pendant l'intervention, en ignorant les aspects subjectifs ou politiques.
- Les GIE de la pré collecte regroupés sous la forme d'une coordination interviennent dans les principaux quartiers de Sikasso. Chaque GIE a une zone d'intervention spécifique. L'attribution des zones est réalisée conjointement par la mairie et la coordination. Cette approche qui se veut consensuelle, ne favorise pas un certain esprit d'excellence et de compétition entre les GIE ; ce qui diminue la possibilité de voir les GIE défaillantes sanctionnées. Une mesure corrective prévue dans le futur projet CONFIDES est d'introduire un système de certification des GIE (indicateurs de performance) géré par la direction régionale de l'assainissement. Ce dispositif permettra de mieux promouvoir l'excellence et le savoir-faire.

| | |
|---|--|
| Fonctionnaire exécution nationale | Fonctionnaire exécution CTB |
| Mamadou Tangara, Maire de Sikasso | Nadine Dulac, ATI |
|  |  |



⁵ Etude baseline Sept 2013



CTB



RAPPORT DES RESULTATS 2013

**INTERVENTION « ACTION PILOTE DE PRE-
COLLECTE SYSTEMATIQUE ET PAYANTE DES
ORDURES MENAGERES AU NIVEAU DES
QUARTIERS CENTRAUX DE SIKASSO – PAEX »
MLI 0401511**



| | |
|--|-----------|
| ACRONYMES..... | 4 |
| 1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES) | 5 |
| 1.1 FICHE D'INTERVENTION | 5 |
| 1.2 EXECUTION BUDGETAIRE..... | 6 |
| 1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE..... | 6 |
| 1.3.1 <i>Pertinence</i> | 6 |
| 1.3.2 <i>Efficacité</i> | 6 |
| 1.3.3 <i>Efficiéce</i> | 7 |
| 1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i> | 7 |
| 1.4 CONCLUSIONS | 7 |
| 2 MONITORING DES RESULTATS..... | 9 |
| 2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE | 9 |
| 2.1.1 <i>Contexte général</i> | 9 |
| 2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i> | 9 |
| 2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i> | 9 |
| 2.1.4 <i>Contexte HARMO</i> | 10 |
| 2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME..... | 10 |
| 2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i> | 10 |
| 2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i> | 10 |
| 2.2.3 <i>Impact potentiel</i> | 11 |
| 2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1..... | 12 |
| 2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i> | 12 |
| 2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> | 12 |
| 2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> | 12 |
| 2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2..... | 14 |
| 2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i> | 14 |
| 2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> | 14 |
| 2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> | 14 |
| 2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3..... | 16 |
| 2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i> | 16 |
| 2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> | 16 |
| 2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> | 16 |
| 2.6 THEMES TRANSVERSAUX..... | 17 |
| 2.6.1 <i>Genre</i> | 17 |
| 2.6.2 <i>Environnement</i> | 17 |
| 2.6.3 <i>Droit des enfants</i> | 17 |
| 2.7 GESTION DES RISQUES | 18 |
| 3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE | 19 |
| 3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES | 19 |
| 3.2 RECOMMANDATIONS..... | 19 |
| 3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES..... | 19 |
| 4 ANNEXES..... | 20 |
| 4.1 CRITERES DE QUALITE..... | 20 |
| 4.2 DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI | 24 |
| (NON APPLICABLE A L'INTERVENTION)..... | 24 |
| 4.3 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR | 24 |
| 4.4 APERÇU DES MORE RESULTS | 24 |

| | | |
|-----|---|----|
| 4.5 | RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » | 25 |
| 4.6 | RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION | 26 |

Acronymes

| | |
|----------|--|
| AIMF | Association internationale des maires francophones |
| CET | Centre d'enfouissement technique |
| CP | Comité des Partenaires |
| CONFIDES | Consolidation de la filière de transformation et gestion des déchets solides de Sikasso |
| COTAPE | Coordination des travailleurs de l'assainissement et de la protection de l'environnement |
| CTB | Coopération technique belge, Agence belge de développement |
| DRACPN | Direction régionale d'assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances |
| GIDD | Gestion intégrée et durable des déchets |
| GIE | Groupement d'intérêt économique |
| M&E | Monitoring et évaluation |
| PACUM | Programme d'appui aux communes urbaines du Mali |
| PAEX | Programme d'appui en expertise |
| PAS | Projet assainissement de Sikasso |
| PNA | Politique nationale d'assainissement |
| PRODEFA | Programme d'appui de la filière aquacole |
| SACPN | Service d'assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances |

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

| | |
|---|---|
| Intitulé de l'intervention | Programme d'appui en expertise |
| Code de l'intervention | MLI0401511 |
| Localisation | Mali- Sikasso |
| Budget total | 267,000 euros |
| Institution partenaire | Mairie de Sikasso et Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances |
| Date de début de la Convention spécifique | 20/06/2004 |
| Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture | 15/8/2012 |
| Date prévue de fin d'exécution | 15/8/2014 |
| Date de fin de la Convention spécifique | 31/12/2014 |
| Groupes cibles | les micros entreprises d'assainissement (groupement d'intérêt économique-GIE), la division municipale de gestion des déchets, et les ménages. |
| Impact | Amélioration durable des conditions d'assainissement des quartiers centraux de Sikasso |
| Objectif spécifique | Le taux de pré-collecte des ordures ménagères augmente durablement, se rapprochant le plus possible de l'objectif affiché par la politique nationale d'assainissement |
| Outputs/résultats | Les ménages ont accès à un service de pré-collecte durable, correspondant à leurs ressources mobilisables |
| | L'enlèvement des ordures ménagères vers la décharge est organisé |
| | Les coûts récurrents de l'enlèvement des ordures pré-collectées vers la décharge commencent à être pris en charge par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères |
| Année couverte par le rapport | 2013 |

1.2 Exécution budgétaire

| | Budget | Dépenses | | | | Solde | Taux de déboursement à la fin de l'année 2013 |
|--------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---|
| | | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | | |
| Total | 656 600,00 | 71 328,59 | 159 364,39 | 172 412,48 | 211 085,81 | 374 185,60 | 94% |
| A 12_01 | 516 500,00 | 63 671,16 | 140 558,50 | 148 234,75 | 147 524,84 | 16 510,75 | 97% |
| A 12_02 | 2 500,00 | 1 326,31 | 510,70 | -76,22 | 1 336,75 | -597,54 | 124% |
| A 12_03 | 49 500,00 | 5 405,78 | 15 010,45 | 7 688,87 | 12 910,81 | 8 484,09 | 83% |
| A 12_04 | 88 100,00 | | 246,97 | 12 185,12 | 45 414,60 | 30 253,31 | 66% |
| Volet Z | 10 000,00 | 925,34 | 3 037,77 | 4 379,96 | 3 898,81 | -2 241,88 | 122% |

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

| | Performance |
|-------------------|-------------|
| Pertinence | A |

L'intervention s'appuie sur la politique malienne relative aux transferts des compétences de l'état vers les collectivités territoriales en matière d'assainissement. Elle est également en phase avec les principes d'intervention et les objectifs fixés par la politique nationale d'assainissement de 2010 et la stratégie nationale de gestion des déchets solides. L'intervention s'inscrit aussi dans le plan d'action municipal visant à l'amélioration de l'enlèvement des ordures ménagères des quartiers centraux de Sikasso de 2011. Cette intervention répond à une demande des GIE, de la mairie et de la DRACPN pour développer et améliorer leurs connaissances et leurs compétences en matière de gestion des déchets solides. Elle a été formulée et mise en œuvre avec l'implication des principales parties prenantes en tenant compte des bonnes pratiques déjà existantes. L'approche retenue allie des formations théoriques et magistrales avec des renforcements de capacités sous la forme d'apprentissage et de formation en continue.

L'intervention consolide les acquis du précédent projet d'assainissement (PAS) réalisé par la coopération belge (période 2002-2008) durant lequel, des ouvrages d'assainissement ont été construits, dont le premier centre d'enfouissement technique du Mali (CET). Cet ouvrage est essentiel pour l'intervention, garantissant que les ordures ménagères enlevées soient traitées dans une installation autorisée. L'intervention se conforme avec le principe d'intervention de référence qui est la Gestion Intégrée et Durable des Déchets solides (GIDD).

1.3.2 Efficacité

| | Performance |
|-------------------|-------------|
| Efficacité | B |

La performance de l'intervention est jugée efficace puisque l'objectif d'atteindre la valeur cible proposée par la politique nationale d'assainissement est en passe d'être réalisé, malgré des conditions externes imprévues (évacuation de l'Assistant Technique suite au déclenchement du conflit armé le 11 janvier 2013 dans le nord du Mali ; activité économique ralentie entraînant une diminution des revenus des ménages). Toutefois, pendant la période de crise, les parties prenantes ont continué les activités sur le terrain.

Les taux de la pré collecte, compris avant l'intervention, entre 5 et 10%¹, ont triplé voire sextuplé², se rapprochant de l'objectif fixé par la politique nationale d'assainissement³. Dans le cas du quartier de Wayerma 1, pour lequel l'intervention est terminée depuis 10 mois, la stabilisation du nombre des abonnés montre que les ménages et les autorités de quartier ont suffisamment adhéré aux objectifs du projet grâce à la sensibilisation.

¹ Selon les quartiers centraux

² Selon les quartiers centraux

³ 50 % dans les quartiers urbains avec une population de + 50,000 habitants, d'ici à 2015

Ils déclarent aussi en retirer des bénéfices directs (diminution des nuisances olfactives, diminution des mouches et des moustiques). Les GIE ont également adoptés les bonnes pratiques (dversement dans des caissons, circuits de collecte, gestion des équipages, gestion des redevances à collecter). Le système de suivi- contrôle, mis en place au niveau de chaque quartier, fonctionne à présent de manière autonome. Le monitoring des données provenant des pesées et des enregistrements des déchets au CET confirme que les étapes de la pré collecte et du transport sont correctement organisées et intégrées.

1.3.3 Efficience

| | |
|-------------------|--------------------|
| | Performance |
| Efficience | C |

Alors que toutes les ressources ont été disponibles à temps et que la mise en œuvre des activités pour l'atteinte des résultats 1 et 2 a été gérée correctement, la mise en œuvre d'une activité du résultat 3 a pris du retard. Il s'agit plus précisément de l'activité relative à « **la tenue d'une série de discussions par les instances politiques de la mairie sur les modes de financement de la gestion municipale des déchets ménagers** ». Elle s'appuie sur le constat que, chaque année la mairie de Sikasso prévoit de recouvrir une taxe d'enlèvement des ordures ménagères auprès des ménages, mais aucune démarche ou mesure n'est prise pour y arriver. Cette situation est similaire dans les autres communes maliennes même si la mairie de Sikasso, qui est à l'initiative de la construction du CET en 2008, jouit d'un système de gestion des déchets intégré lui permettant de mieux préserver son environnement naturel et d'offrir aux populations des conditions de vie plus saines.

L'objectif de ces discussions est de choisir le meilleur mode de recouvrement pour Sikasso de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ces réunions, sous l'égide du conseil municipal et du maire, n'ont été ni programmées ni réalisées.

Cet état de fait a influé négativement sur l'efficience de l'intervention. Une mesure corrective consiste à reprogrammer cette mise en œuvre après les élections municipales d'avril 2014, tout en faisant adopter un budget annexe de fonctionnement de gestion des déchets, basé sur les fonds propres de la mairie, comme le prévoit la politique nationale d'assainissement.

1.3.4 Durabilité potentielle

| | |
|-------------------------------|--------------------|
| | Performance |
| Durabilité potentielle | B |

La majorité des parties prenantes, ont tous adoptés les bonnes pratiques de planification, organisation, sensibilisation et gestion de la pré collecte et du transport des déchets prônées par l'intervention. Les ménages et les autorités coutumières des quartiers adhèrent progressivement aux objectifs de l'intervention, les conduisant à s'abonner et à payer régulièrement le service de pré collecte fournis par les GIE et sans aucune contrepartie. Les ménages de paysans commencent à mieux comprendre les bénéfices d'un système organisé de pré collecte et de transport des déchets solides et font également partis des nouveaux abonnés.

Les GIE ont progressivement adopté les nouvelles pratiques de gestion, reposant sur une bonne organisation des circuits de collecte, du suivi-contrôle et du recouvrement des redevances mensuelles. Les relations entre les parties prenantes sont devenues plus formelles avec la passation de contrats écrits GIE-abonné et GIE-mairie.

Par contre, la mairie de Sikasso en tant qu'institution politique n'a pas encore démontrée son rôle de leader dans le changement de comportement par rapport à la durabilité de l'intervention. La durabilité financière du transport des déchets vers le CET n'est pas encore vérifiée dès lors que l'instance politique n'a pas statuée ni sur le choix d'un système de recouvrement pérenne des dépenses de transport basé sur les principes de la contribution des usagers ou des utilisateurs ni sur le budget en fonds propres. Pour le moment, elle se limite à financer quelques activités de nettoyage sur fonds propres et cela en deçà des besoins réels.

1.4 Conclusions

Les principales conclusions tirées de la mise en œuvre en 2013 sont les suivantes :

- Les orientations politiques en matière de transfert de ressources de l'état vers les collectivités territoriales n'étant pas finalisées⁴, une partie de l'intervention s'est heurtée à l'absence de la planification d'un dispositif de financement pérenne de la gestion municipale des déchets, en particulier

⁴ Avant-projet de mars 2012 du décret présidentiel relatif aux détails des transferts de l'état vers les collectivités territoriales

pour le volet du transport au CET. La solution intermédiaire adoptée est le financement sur fonds propres en fonction des capacités financières de la mairie.

- Bien que l'abonnement ne soit pas obligatoire, les ménages se sont mobilisés et ont adhéres au système de la pré collecte payante et sans contrepartie. Le taux d'adhésion a triplé voire sextuplé selon les niveaux de référence⁵ des quartiers. Les niveaux de pré collecte avant l'intervention étaient très bas, compris entre 5 et 10 % et les déchets solides étaient stockés sur la voie publique et dans les cours d'eaux.
- Les ménages ont pris l'engagement écrit (contrat GIE-abonné) de payer régulièrement la redevance mensuelle mais le taux de recouvrement de ces redevances n'atteint pas encore les 95 %, ce qui diminue la capacité des GIE à s'acquitter des taxes communales et à prévoir l'amortissement des équipements. Une mesure corrective proposée par les GIE est de les exonérer du paiement de la patente, ce qui est déjà le cas pour les nouveaux GIE. Ces propositions seront envisagées dans le projet CONFIDES. Les modalités du service de pré collecte à prester pourront aussi être améliorées en fonction des types de quartiers (quartiers centraux et très peuplés et quartiers péri urbains).
- Le transfert des connaissances et l'apprentissage ciblant, en concomitance les GIE et les chefs de quartier, a diminué la défiance des autorités locales vis-à-vis de la gérance d'activités réputées désorganisées. Les chefs de quartier, personnes ressources de référence pour la sensibilisation, l'information des ménages et le suivi des GIE utilisent la documentation technique développée pendant l'intervention, en ignorant les aspects subjectifs ou politiques.
- Les GIE de la pré collecte regroupés sous la forme d'une coordination interviennent dans les principaux quartiers de Sikasso. Chaque GIE a une zone d'intervention spécifique. L'attribution des zones est réalisée conjointement par la mairie et la coordination. Cette approche qui se veut consensuelle, ne favorise pas un certain esprit d'excellence et de compétition entre les GIE ; ce qui diminue la possibilité de voir les GIE défaillantes sanctionnées. Une mesure corrective prévue dans le futur projet CONFIDES est d'introduire un système de certification des GIE (indicateurs de performance) géré par la direction régionale de l'assainissement. Ce dispositif permettra de mieux promouvoir l'excellence et le savoir-faire.

| | |
|--|-----------------------------|
| Fonctionnaire exécution nationale | Fonctionnaire exécution CTB |
| Mamadou Tangara, Maire de Sikasso | Nadine Dulac, ATI |

⁵ Etude baseline Sept 2013

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Le déroulement de l'intervention a été influencé par le contexte sécuritaire qui a entraîné la relocalisation de l'assistance technique et la gestion de l'intervention à distance. Le suivi à distance s'est appuyé sur le système de suivi et contrôle des activités mis en place depuis le démarrage de l'activité. L'équipe de pilotage, composée des représentants de la mairie (service technique), du représentant du quartier ciblé et de l'opérateur privé a continué à remplir régulièrement les fiches d'évaluation et à les transmettre à l'ATI, par voie électronique, malgré des conditions difficiles d'exercice à la mairie⁶.

Les élections présidentielles et législatives ont également perturbées la tenue du calendrier des activités de sensibilisation et de communication, les élus de la mairie étant souvent indisponibles. Le calendrier des réunions de sensibilisation a coïncidé avec la préparation et la tenue des élections présidentielle (à deux tours juillet et août) et législatives (à deux tours novembre et décembre). Les notables et les dignitaires des quartiers ainsi que les élus municipaux, qui sont des personnes de référence ont demandé le report de certaines réunions de sensibilisation ou se sont faits représenter.

La stratégie nationale de gestion des déchets solides préconise une approche intégrée et durable. L'implication des partenaires techniques et financiers est toujours recherchée pour le financement d'infrastructures ou d'équipements. La politique nationale d'assainissement recommande des partenariats publics privés mais les conditions économiques et financières ne sont pas encore réunies⁷ pour attirer le secteur privé. Le seul segment privatisé est la pré collecte ou persiste des difficultés que l'intervention va tenter d'atténuer, en particulier en renforçant les connaissances et les savoir-faire techniques et organisationnels des GIE.

2.1.2 Contexte institutionnel

L'intervention est mise en œuvre en étroite collaboration avec l'instance opérationnelle et technique de la mairie de Sikasso et la commission municipale cadre de vie-assainissement. L'ancrage institutionnel principal est donc bien la mairie de Sikasso et ses représentations aux niveaux des quartiers. L'intervention s'aligne avec la volonté politique de transférer, aux communes, la maîtrise d'ouvrage en matière de gestion des déchets solides.

Le dispositif d'interaction expert-mairie, mis en place par l'intervention a permis ce transfert des compétences et une appropriation progressive, collective et précise des savoirs, des rôles et des responsabilités du maître d'ouvrage de l'assainissement. Cela a abouti à la création et l'opérationnalisation de la division municipale gestion des déchets, la réalisation d'un nouveau zonage de la collecte des ordures ménagères et l'introduction du système de gestion des finances publiques informatisé Sim-Ba, qui dispose d'une application pour les activités taxables. Une autre mesure nationale annoncée, relative au balayage et au nettoyage des quartiers par les communautés chaque samedi du mois, est déjà commencée dans les quartiers centraux de Sikasso.

Si le transfert des compétences est incontestablement un acquis, les procédures institutionnelles de proposition des modalités du transfert des ressources de l'état vers les collectivités territoriales et le calendrier de mise en œuvre n'ont pas avancé depuis 2011. Du coup, la mairie n'a pas un dispositif de financement pérenne de la gestion municipale des déchets, en particulier pour le volet du transport au CET.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

L'exécution de l'intervention est distinctement partagée entre les parties prenantes et les modalités de collaboration et de responsabilités sont bien assimilées grâce à l'existence d'une série de documentations législatives de référence⁸ précisant les rôles, mandats et responsabilités de chacune des parties prenantes et à la coordination réalisée par l'expertise internationale et la Représentation de la CTB⁹. La mairie, en tant que maître d'ouvrage de l'assainissement et ses représentations aux niveaux des quartiers, est l'institution de référence pour cette intervention et des termes de référence ou des fiches de poste ont été développés pour chacun des intervenants.

⁶ La mairie de Sikasso a été privée d'électricité pendant la période de Septembre 2012 à Janvier 2014

⁷ Voir développement sur les modes de financement-résultat 3

⁸ PNA, stratégie sur le transfert des compétences, stratégie sur la gestion des déchets solides

⁹ Intervention en régie

Une autre partie prenante est le service déconcentré de l'Etat (DRACPN), en charge de la gestion du CET et de la coordination de la plateforme de concertation.

L'intervention implique également les GIE qui ont signé un contrat d'aide au démarrage conditionné à des critères d'efficacité et d'efficience. Les modalités d'exécution de ce type de contrat sont bien comprises. D'autres contrats sont également utilisés comme les contrats cahier des charge Mairie-GIE et les contrats d'abonnement GIE-famille. Enfin, un plan opérationnel sert de document de référence pour l'ensemble des parties prenantes.

Cette collaboration avec tous les acteurs a facilité l'adoption des bonnes pratiques recommandées par l'intervention. Progressivement, les ménages s'abonnent et payent régulièrement le service de pré collecte fournis par les GIE. Quant aux GIE, ils adoptent les nouvelles pratiques de gestion, reposant sur une bonne organisation des circuits de collecte, de suivi-contrôle et de recouvrement des redevances mensuelles. L'exécution de l'intervention, conforme aux usages administratifs, comptables et financiers du mode en régie belge, a bien fonctionné, que ce soit pour la gestion des marchés publics, pour la programmation financière, la gestion de la trésorerie, la procédure de décaissement et la comptabilité.

2.1.4 Contexte HARMO

L'intervention influence et intervient indirectement avec le projet PRODEFA de la coopération belge sur la pisciculture. Les bénéficiaires de l'installation de fumure de poissons de ce projet, disposent d'équipements de pré stockage des déchets fournis grâce à l'intervention.

Hormis la Coopération Technique Belge, les principaux acteurs intervenant dans le secteur de l'environnement à Sikasso sont (i) la Banque Mondiale (projet PACUM), (ii) le programme canadien des villes et (iii) la SNV. Malgré une interruption due à la situation politico sécuritaire, les contacts n'ont pas cessé avec ces autres Partenaires Techniques et Financiers.

C'est ainsi, qu'une cohérence est recherchée avec le projet PACUM de la Banque Mondiale qui finance l'aménagement de la place du Mamelon de Sikasso, place centrale de Sikasso où sont disposés deux grands caissons d'enlèvement des ordures ménagères. Des actions sont aussi en cours avec le programme canadien pour mieux l'informer sur la préparation d'une idée de projet sur la production de bio fuel à partir des déchets organiques, y compris des rebuts de la transformation de l'agro-industrie. Enfin, l'équipe de l'intervention est à la recherche de plus de synergie avec la SNV qui cible les mêmes catégories de bénéficiaires, avec son programme de formation sur le recyclage et la valorisation des déchets solides.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

| Indicateurs | Valeur de la Baseline (2013) | Valeur année 2013 | Cible année 2013 | Cible finale |
|--|------------------------------|-------------------|------------------|--------------|
| Taux d'abonnement dans les quartiers ciblés par l'intervention (%) | entre 5 et 10 | 40 | 45 | 50 |
| Taux de recouvrement des redevances (%) | entre 60 et 95 | 85 | 90 | 95 |
| Nombre d'avertissements et /ou convocations (par semaine) des ménages qui produisent des déchets et qui refusent d'adhérer | 0 | 1 | 5 | 10 |

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

L'objectif spécifique de l'intervention est en passe d'être atteint. Le niveau de référence des taux d'abonnement mesurés avant le début de l'intervention variaient entre 5 et 10 % selon les quartiers. Ces taux sont passés à 30 % et 60% pour enfin se stabiliser autour de 45 % en fin d'année 2013¹⁰ qui est proche du niveau de la cible finale

¹⁰ Dans au moins un quartier

et l'objectif national selon la PNA.

Il faut noter cependant qu'il existe des écarts de taux en fonction des quartiers et des catégories socioprofessionnelles des ménages. Ils sont plus faibles dans les quartiers ou secteurs de quartier, où aucune sensibilisation ni information sur le GIE de référence n'a été réalisée auprès des ménages et des chefs de quartier, avant le démarrage de l'intervention. Aussi, une proportion élevée de familles d'origine paysanne ou la proximité d'un cours d'eau, utilisé comme un exutoire naturel, provoquent d'autres différences notoires entre les quartiers.

En 2013, il a été constaté que la durabilité financière du système de pré collecte organisée augmente progressivement, au fur et à mesure que le nombre d'abonnés et le paiement de la redevance mensuelle progressent. La durabilité financière d'un équipage est fixée à 105 abonnés par charrette asine et un taux de recouvrement de 95%. Le taux de recouvrement avant l'intervention était compris entre 60 et 90 % selon les GIE. Selon les données de référence¹¹, un seul GIE affichait le taux de 90%, les autres GIE ayant des taux compris entre 57 et 80% avec en plus un nombre limité d'abonnés. L'intervention a mis en place un suivi des dépenses de fonctionnement et des recettes de recouvrement mais elle n'a pas réussi à fédérer les GIE autour de la gestion des amortissements, du paiement des taxes municipales et de la déposition d'une caution lors de la signature du contrat GIE-Mairie. Pour accompagner ce changement, l'intervention a réalisé une formation sur l'entrepreneuriat ciblant les GIE de l'assainissement et du recyclage/valorisation.

Selon l'analyse des plaintes enregistrées par les chefs de quartier, les mauvais payeurs sont souvent des abonnés désabusés qui protestent contre les manquements dans la fréquence de collecte¹², souvent la conséquence d'un employé absent, malade ou démissionnaire. Chaque GIE est confronté à cette difficulté, qui n'a pas encore été assez bien analysée et prise en considération. Malgré des avancées, comme l'instauration du salaire minimum, cette difficulté qui n'est pas complètement surmontée atténue les bénéfices dégagés par l'intervention. Des recommandations sont faites pour mieux prendre en compte cette difficulté dans le projet CONFIDES.

Le nombre de convocations et d'avertissements pour déversement ou stockage de déchets sur la voie publique était en deçà des prévisions si nous faisons référence au nombre de familles qui n'adhèrent pas pour le moment au service de pré-collecte. Ce qui aboutit à un faible niveau d'impact de cette mesure coercitive sur le changement de comportement des ménages non abonnés. Une des solutions d'accroître ce nombre des convocations sera d'utiliser les listes du recensement des familles et en les comparant avec les listes des abonnés. Selon la réglementation nationale et les modalités d'exécution de l'intervention, il revient au SACPN de convoquer les familles récalcitrantes. Le choix de l'indicateur exprimé en nombre de convocations/semaine a été choisi pour faciliter l'implication régulière du SACPN.

2.2.3 Impact potentiel

L'impact principal recherché par cette intervention est l'amélioration durable des conditions d'assainissement dans les quartiers centraux de Sikasso. L'intervention n'a pas prévu d'indicateur sur la perception de l'amélioration du cadre de vie et/ou de la santé.

Toutefois, sur un plan qualitatif, il faut noter que l'introduction d'un service de pré collecte des ordures ménagères au porte à porte et régulier contribue significativement à améliorer la salubrité générale des quartiers, en particulier le long des rues et dans les concessions. Les petits tas d'ordures dispersés le long des caniveaux et des rues, où se mélangeaient objets tranchants et contaminés comme les verres, seringues, boîtes métalliques, sont de moins en moins visibles dans la zone d'intervention. Ce qui a un impact sur le cadre de vie des enfants, qui jouissent d'un espace public moins dangereux pour s'amuser.

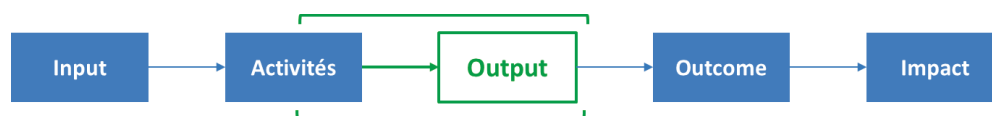
Les dépôts sauvages réhabilités peuvent accueillir désormais des activités plus ludiques. D'après le groupe des ménagères des quartiers de Fama et Bougoula¹³, la prolifération des mouches et des autres vecteurs de maladies (souris, rats) a également diminué, ce qui a un impact sur la santé des populations. Néanmoins, les données précises relatives aux nombres de fréquentations des centres de santé de référence n'ont pas été disponibles à temps. L'envol des plastiques souples a aussi ralenti et les canalisations sont moins bouchées. En saison des pluies, le risque d'inondation s'est amoindri. Enfin, l'enlèvement vers le CET de tous les déchets collectés par les GIE, garantit aussi un niveau de propreté plus élevé dans les quartiers ciblés.

¹¹ Baseline Sept 2013

¹² Le contrat d'abonnement stipule une fréquence de 3 fois/semaine

¹³ Deux des quartiers centraux

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

| Indicateurs | Valeur de la Baseline (2013) | Valeur année 2013 | Cible année 2013 | Cible finale |
|--|------------------------------|-------------------|------------------|--------------|
| 1.1 Nombre de campagne de sensibilisation radio délivrée | 0 | 25 | 25 | 25 |
| 1.2 Nombre de campagne d'animation locale délivrée | 0 | 21 | 21 | 21 |
| 1.3 Les ménages sont répertoriés dans les quartiers d'intervention et les listes des futurs abonnés établies | NON | OUI | OUI | OUI |
| 1.4 Nombre de quartiers ciblés | 0 | 6 | 6 | 6 |
| 1.5 Nombre de grands dépôts sauvages inventoriés, nettoyés et interdits dans les quartiers ciblés | 4 | 0 | 0 | 0 |
| 1.6 Nombre d'équipages à traction asine distribués au GIE sur 16 programmés | NA | 12 | 12 | 16 |
| 1.7 Nombre de micros entreprises de l'assainissement formées sur 17 programmées | NA | 17 | 17 | 17 |

2.3.2 État d'avancement des principales activités

| État d'avancement des <u>principales</u> activités | État d'avancement : | | | |
|---|---------------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| 1 Réaliser l'étude de la situation de référence pré et post intervention | | X | | |
| 2 Organiser et délivrer les campagnes de sensibilisation radio et d'animation locale | | X | | |
| 3 Répertorier les ménages dans chaque quartier et réaliser les listes des futurs abonnés par rue et distribuer les contrats | | X | | |
| 4 Inventorier, nettoyer et interdire les principaux dépôts sauvages dans les quartiers ciblés par l'intervention | | X | | |
| 5 Acquérir des équipages à traction asine et lancer le service de pré collecte | | X | | |
| 6 Former les micros entreprises de l'assainissement à l'entrepreneuriat et à la gestion du personnel | | X | | |

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Toutes les activités ont été exécutées dans le temps, ce qui a conduit à la validation des cibles de la plupart des indicateurs.

Les campagnes de sensibilisation ont toutes été réalisées à temps avec un dispositif similaire pour tous les secteurs des quartiers. Les notables et les responsables de quartiers se sont fait remplacer durant les périodes d'élection. Le dispositif consistait à informer sur l'intervention en cours (avec l'utilisation d'un support visuel sous la forme d'un dessin), susciter des questions et répondre aux questions des participants. Les groupes représentés étaient les chefs de famille et les femmes ; chaque réunion rassemblait entre 40 et 50 invités par secteur.

L'approche adoptée pour la réalisation des listes d'abonnement et des familles, avec une équipe conjointe GIE-mairie est jugée plus efficace que celle testée en 2012. L'inventaire des familles a été réalisé dans chaque quartier. Le recensement par rue et par porte a permis d'établir des listes précises avec le nom du chef de famille ou de ménage. Ces listes ont été enregistrées dans le format Microsoft Excel. Les GIE les utilisent pour suivre l'adhésion des ménages et le recouvrement des redevances.

Les dépôts sauvages¹⁴ et accessibles¹⁵ ont tous été nettoyés. Le nettoyage des berges du Kotroni, un cours d'eau qui traverse certains quartiers, et utilisé pour le maraîchage et comme décharge, a été exclu de ce nettoyage. Il s'agit en effet, d'une intervention de très grande envergure, qui doit intégrer l'aménagement de cette voie d'eau dans son intégralité, et qui est du ressort de la gestion des eaux de surface.

Tous les équipements ont été construits, distribués et utilisés par les bénéficiaires, à l'exception de quatre équipages à traction asine initialement prévus pour un opérateur¹⁶ qui s'est vu attribué, dans le cadre du nouveau zonage d'octobre 2013, des zones de collecte en dehors de la zone d'intervention. L'attribution et l'utilisation de ces charrettes sont conditionnées par le respect des zones de chalandise¹⁷ et la signature du contrat avec la mairie. Chaque GIE est tenu de respecter des critères d'efficacité et d'efficience¹⁸. Jusqu'à la fin de 2013, le GIE n'était pas d'accord avec le nouveau zonage réalisé par la mairie et la COTAPE, ce qui a bloqué la signature de son contrat avec la mairie et l'attribution des équipages à traction asine.

¹⁴ *Présentant un risque sanitaire pour les populations, c'est-à-dire > 30 m3*

¹⁵ Accès pour les équipements mobiles

¹⁶ ADICOS

¹⁷ Chaque GIE signe un contrat de service de type franchise avec la mairie, l'autorisant à avoir la jouissance d'une zone de collecte spécifique, le contrat est standard et il est composé d'un cahier des charges techniques et réglementaires

¹⁸ Principalement, donation d'une première charrette asine si le GIE justifie d'au moins 70 contrats

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

| Indicateurs | Valeur de la <i>Baseline</i> (2013) | Valeur année 2013 | Cible année 2013 | Cible finale |
|---|-------------------------------------|-------------------|------------------|--------------|
| 2.1 quantités de déchets collectées et enfouies dans le CET en tonnes/mois (en provenance des quartiers centraux) | 120 | 360 | 360 | 400 |
| 2.2 nombres de vidanges par semaine des charrettes asines dans les caissons disposés dans les quartiers centraux | entre 20 et 30 | 130 | 130 | < 150 |
| 2.3 nombre de chiffonniers sensibilisés aux bonnes pratiques de tri et valorisation | 0 | 1 | 3 | 3 |

2.4.2 État d'avancement des principales activités

| État d'avancement des <u>principales</u> activités | État d'avancement : | | | |
|---|---------------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| 1 Acquérir trois grands caissons | | X | | |
| 2 Améliorer la plateforme de déchargement des déchets de Wayerma 2 | | X | | |
| 3 Sensibiliser et appuyer le redéploiement des GIE dans leurs zones de collecte respectives | | X | | |
| 4 Appuyer les micros activités de collecte des déchets des animaux, production de terreau dans la zone pilote | | | | X |

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Les activités ont ciblé le deuxième segment de la filière de gestion des déchets solides, c'est-à-dire l'évacuation des déchets pré collectés et leurs transports jusqu'au CET. Pour ce faire, trois grands caissons ont été confectionnés et livrés à la mairie. La fabrication locale des caissons s'est bien déroulée. Ils ont été aussi livrés dans les délais selon des spécifications techniques similaires aux caissons acquis par le précédent projet (PAS Sikasso 2002-2008).

Avant l'intervention, les déchets étaient stockés au niveau des nombreux dépôts sauvages, alimentés le plus souvent par les GIE et les ménages. Le nombre de grands caissons étant insuffisant (neuf caissons), le CET ne recevait que les déchets déposés dans les grands caissons installés au niveau des gros producteurs¹⁹.

Facile d'emploi et à un coût d'utilisation compétitif²⁰, l'intervention a ciblé une utilisation plus généralisée des caissons dans les quartiers centraux, consolidant le dispositif en place. Cela a conduit à l'évacuation régulière, vers le CET, des ordures ménagères pré collectées par les GIE et l'atteinte de la valeur ciblée pour 2013. Un second dispositif composé d'un caisson et d'une rampe d'accès pour déversement gravitaire a été testé avec succès dans un des quartiers périphériques de Sikasso. Ce dispositif sera élargi aux autres quartiers dans CONFIDES.

Les déchets en instance de tri et valorisation déposés dans les quartiers ont eux aussi été enlevés ; source de nuisances, les tas n'étaient pas utilisés par les maraîchers avoisinants et les utilisateurs n'étaient pas non plus domiciliés à proximité.

La collecte de données sur le remplissage des caissons, réalisée par la mairie a permis de calculer le taux d'utilisation des caissons pour chacun des GIE. Ce suivi permet de contrôler les activités des GIE. Il existe un mode de financement des dépenses de transport sous la forme d'une facturation mensuelle en fonction de

¹⁹ Marchés, prison, camp militaire

²⁰ Analyse comparative sur les systèmes d'enlèvement des déchets, 2011-2012

l'utilisation des caissons par GIE pour le transport au CET.

Le redéploiement des GIE est en cours de réalisation et l'activité sera reconduite dans le projet CONFIDES. Le plan de zonage actualisé en Octobre 2013 par la COTAPE et la mairie apparaît trop ambitieux pour au moins un GIE qui n'arrive pas à couvrir sa zone d'intervention. Une zone de collecte correspond à une zone de chalandise ou le GIE est l'unique prestataire. Selon les capacités des GIE, cette zone peut être diminuée ou élargie. Le projet CONFIDES propose d'améliorer ce système au travers de la certification des GIE, selon des critères de fonctionnalité, efficacité et efficience.

Enfin l'intervention a prévu d'accompagner les chiffonniers exerçant une activité dans les quartiers ciblés. Pour atténuer les nuisances, l'intervention propose de déplacer ces activités au CET. Les conditions d'accompagnement (approvisionnement en continu en matières brutes, disponibilité d'un emplacement sécurisé, accès à des petits équipements de tri et tamisage et à des protections individuelles, accès au pont bascule pour peser et vendre les terreaux et réalisation d'une campagne de sensibilisation) n'ont pas attirés les chiffonniers qui ont prétexté vouloir devenir des prestataires pour l'intervention et recevoir un salaire.

L'intervention n'a pas assez bien analysé les modes de fonctionnement de ces travailleurs, qui exercent de manière informelle et occasionnelle. Une mesure corrective prévue dans CONFIDES est d'autoriser la production de terreau au niveau des dépôts de transit transformés en centre de valorisation de quartier (CVQ) dans les quartiers périphériques péri urbains, ou la densité de population est plus faible.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

| Indicateurs | Valeur de la <i>Baseline (2013)</i> | Valeur année 2013 | Cible année 2013 | Cible finale 2014 |
|---|-------------------------------------|-----------------------|------------------|-------------------|
| 3.1 décision municipale de la création de la division gestion des déchets et organigramme disponible | Pas disponible | disponible | disponible | disponible |
| 3.2 logiciel de gestion de clientèle disponible | Pas disponible | disponible | disponible | disponible |
| 3.3 accord du conseil municipal relatif au choix du mode de recouvrement | Pas disponible | Pas disponible | disponible | disponible |
| 3.4 La mairie dépense au moins 6 millions de FCFA pour l'enlèvement des ordures ménagères d'ici la fin 2014 sur fonds propres | 0,5 | 0,5 | 6 000 000 | 6 000 000 |

2.5.2 État d'avancement des principales activités

| État d'avancement des <u>principales</u> activités | État d'avancement : | | | |
|--|---------------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| 1 Etablir l'unité municipale de gestion des déchets | | X | | |
| 2 Identifier et installer un logiciel de gestion des abonnements | | X | | |
| 3 Identifier les modes de financement possibles comme le recouvrement de la TEOM | | | | X |

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Dans l'ensemble, les progrès réalisés sont considérés tangibles en particulier pour toutes les activités ayant très aux aspects d'ordre technique et organisationnel. La plupart des résultats attendus sont disponibles et les indicateurs atteints. Il s'agit du nouveau cadre organique du service technique de la mairie et de l'installation du programme de gestion des finances publiques.

L'intervention a pris du retard en relation avec l'identification du mode de financement de l'enlèvement et du transport des déchets au CET. La loi malienne prévoit de taxer les usagers mais cette taxe n'a jamais été collectée depuis le démarrage du précédent projet PAS. L'intervention a prévu d'accompagner l'instance politique de la mairie à évaluer les autres modes de financement tout en préconisant une approche pérenne basée sur la participation directe des usagers ou des utilisateurs, sous la forme de redevance. Malgré la documentation disponible et le soutien politique du rapporteur de la commission municipale cadre de vie-assainissement, le conseil municipal ne s'est pas réuni pour en débattre et la mesure temporaire et corrective prise par la mairie est de proposer de financer l'enlèvement des caissons sur fonds propres. Cette mesure n'a pas non plus été accompagnée par l'approbation d'un budget annexe pour la gestion des déchets.

2.6 Thèmes transversaux

2.6.1 Genre

L'analyse de la situation (étude baseline) avant l'intervention a montré que l'implication des femmes dans la filière de gestion des déchets solides reste plus faible et plus limitée que celle des hommes. Aucune activité spécifique destinée aux femmes n'a été planifiée mais l'opinion et la participation des femmes ont été prises en compte durant toute l'intervention. Parmi les parties prenantes, les femmes sont le plus représentées en tant que gérantes ou employées de GIE, bénéficiaires, manœuvres dans le balayage et chiffonniers.

La participation des femmes aux réunions de sensibilisation et d'information et aux campagnes de nettoyage-balayage a été beaucoup plus importante que celles des hommes. En tant que responsable de la propreté au sein de la structure familiale, chaque femme s'implique dans le nettoyage de sa maison et de sa cour. Elles dégagent des bénéfices à voir les ordures ménagères enlevées régulièrement ; ne pouvant pas se substituer aux chefs de familles, elles les conseillent à s'abonner. Certaines femmes prennent même des contrats individuels.

Sur le terrain, les enquêtes ont montré que certaines femmes chef de ménage sont souvent dans une grande précarité financière, les empêchant de payer régulièrement la redevance aux GIE. Elles sont connues du chef de quartier et quelques fois, les GIE collectent leurs ordures ménagères gratuitement.

Certaines femmes semblent vouloir embrasser un métier dans la collecte des déchets ménagers et tirer une charrette asine. Dans les villages cette pratique est courante. Dans les villes, cela est encore mal vu. Hors, les métiers de l'assainissement sont des métiers d'avenir.

2.6.2 Environnement

L'intervention vise à l'amélioration des conditions environnementales moyennant l'optimisation de la pré-collecte, l'augmentation du taux d'abonnement aux services de la pré-collecte et une meilleure gestion et organisation de la collecte secondaire. Les conditions d'exécution de l'intervention s'alignent avec la politique nationale d'assainissement et la politique nationale de protection de l'environnement, y compris pour la prise en compte des impacts et des nuisances provenant des activités de l'intervention (réaménagement d'un dépôt de transit, emplacement des grands caissons).

Avant l'intervention, les déchets finissaient dans les voies d'eaux (collecteurs, cours d'eau) ou éparpillés dans des espaces publics ou privés. Depuis l'intervention, les déchets collectés sont disposés dans des grands caissons et les principaux dépotoirs sauvages ont été réhabilités.

2.6.3 Droit des enfants

L'intervention n'a pas prévue d'activité spécifique destinée aux enfants, mais des consignes ont été faites aux parties prenantes pour exclure les jeunes de moins de 16 ans dans les activités réalisées par les GIE. Les enfants sont parmi les premiers bénéficiaires de l'intervention, en particulier les très petits enfants qui jouent dans les cours ou sur les voies publiques. Les espaces de leurs jeux ont été nettoyés et les tas d'ordures enlevés, diminuant les risques d'être infectés par des objets tranchants.

2.7 Gestion des risques

| Identification du risque ou problème | | | Analyse du risque ou problème | | | Traitement du risque ou problème | | | Suivi du risque ou problème | |
|---|--------------------------|-----------|-------------------------------|------------------|-------------|--|--|-----------------|-----------------------------|----------|
| Description du Risque | Période d'identification | Catégorie | Probabilité | Impact Potentiel | Total | Action(s) | Resp. | Deadline | Progress | Status |
| Le fait d'avoir le RAF à Bamako entraîne une lenteur dans la gestion administrative et financière de l'intervention | Q2 2013 | OPS | High | Low | Medium Risk | réaliser un plan opérationnel et un système d'information-communication mensuelle entre l'intervention et RR | RR | continu | | En cours |
| La mairie ne perçoit pas les ressources nécessaires prévues par le décret fixant le détail des compétences transférées de l'état vers les CT en matière d'assainissement | Q1 2014 | DEV | Medium | High | High Risk | Développer un système de recouvrement des dépenses de fonctionnement inhérentes à l'enlèvement des déchets | Mairie | CONFIDES | | Nouveau |
| | | | | | | assurer que le fonds de fonctionnement spécial alloué à la gestion du CET soit disponible au niveau de la DRACPN Sikasso | Comité de pilotage /comité des partenaires | continu | | |
| Un système d'enlèvement gratuit des ordures ménagères de Bamako rivalise avec le système payant prévu à Sikasso, ce qui entraîne la désaffectation des ménages et des GIE | Q1 2014 | DEV | Low | High | Medium Risk | vérifier les modalités prévues dans le système de Bamako | | Q1 | | Nouveau |
| | | | | | | plaidoyer pour qu'une approche durable soit aussi mise en œuvre à Bamako | Comité de pilotage /comité des partenaires | Q1 | | |
| Le montant de la redevance mensuelle de pré collecte ne couvre pas les dépenses de fonctionnement et d'amortissement | Q1 2014 | DEV | Low | Medium | Low Risk | Vérifier les dépenses et l'efficacité des services | Mairie | tous les 3 mois | | En cours |

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

L'intervention clôturant en Q2, aucune réorientation stratégique n'est prévue en 2014.

3.2 Recommandations

Les recommandations qui suivent ont été prises en compte pour le nouveau projet CONFIDES.

| Recommandations | Acteur | Date limite |
|--|-----------------------|-------------|
| Le contexte socioéconomique actuel ne permettant pas la mise en compétition des GIE, l'intervention propose de certifier les GIE ; cette mesure va permettre de promouvoir l'excellence et le savoir-faire ; seront inclus des critères de fonctionnalité comme le recouvrement des frais d'amortissement et la gestion du personnel et des équipements. | DRACPN | Q4 |
| La préparation des listes abonnés/ familles est plus efficace et efficace quand elles sont réalisées conjointement par des personnels du GIE et de la mairie. Le personnel du GIE est également en charge du recouvrement des redevances mensuelles. | GIE-Mairie | Q4 |
| L'image de l'emploi de travailleur de l'assainissement est dévalorisée ; Ce n'est que récemment, dans les pays développés, que les emplois d'éboueurs, ripeurs, collecteurs de déchets ne sont plus mal perçus et que les femmes exercent aussi ces métiers. La promotion de ces emplois devra être inclus dans CONFIDES, y compris parmi la gente féminine. L'analyse considérera les autres mesures d'accompagnement possible comme la prise en charge des dépenses de santé par le GIE. | GIE- UCAT CONFIDES | Q4 |
| La perception d'un meilleur cadre de vie, ou l'évaluation des bénéfices sur la santé sont assez difficiles à mesurer. Néanmoins, il est possible dans le M&E d'inclure un indicateur sur l'évolution des dépenses de santé (palu, infection, fièvre thyroïde) par famille | UCAT CONFIDES | Q4 |

3.3 Enseignements tirés

| Enseignements tirés | Public cible |
|---|--------------|
| Les projets de gestion des déchets solides doivent être formulés en considérant une approche intégrée garantissant ainsi la continuité du fonctionnement de la filière. Des mesures d'accompagnement ciblant la collecte et le transport doivent être prévues lors de la construction d'un CET, sous peine de voir l'ouvrage construit inutilisé et les dépotoirs sauvages se multipliés. | CTB |
| Les rôles et mandats des acteurs doivent être mis en cohérence en fonction des forces et faiblesses de chaque acteur et de l'évolution de leurs opportunités de développement. Le secteur privé formel prend beaucoup de temps à évoluer ; il est également risqué de l'impliquer du fait (i) d'un modèle de financement de la gestion des déchets inachevé et (ii) d'un taux d'adhésion faible des ménages (les pollueurs) dans les quartiers très peuplés au risque sanitaire élevé. Il apparaît incontournable que les collectivités territoriales, maître d'ouvrage de l'assainissement proposent un service minimum de base pour l'enlèvement des déchets solides dans ces quartiers et pendant cette période de transition. | CTB |

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

| 1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires. | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | | |
| Évaluation de la PERTINENCE : note totale | | A | B | C | D |
| | | X | | | |
| 1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ? | | | | | |
| X | A | Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. | | | |
| | B | S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. | | | |
| | C | Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence. | | | |
| | D | Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis. | | | |
| 1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ? | | | | | |
| | A | Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable). | | | |
| X | B | Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses. | | | |
| | C | Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises. | | | |
| | D | La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir. | | | |

| 2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe. | | | | | |
|---|---|--|---|---|---|
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | | |
| Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale | | A | B | C | D |
| | | | | X | |
| 2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ? | | | | | |
| | A | Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires. | | | |
| X | B | La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible. | | | |

| | | |
|--|----------|--|
| | C | La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques. |
| | D | La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires. |
| 2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ? | | |
| | A | Les activités sont mises en œuvre dans les délais. |
| X | B | La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs. |
| | C | Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard. |
| | D | Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification. |
| 2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ? | | |
| | A | Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés. |
| | B | Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing. |
| X | C | Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires. |
| | D | La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps. |

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

| | | | | |
|--|----------|----------|----------|----------|
| Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale | A | B | C | D |
| | | X | | |

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

| | | |
|---|----------|---|
| | A | La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués. |
| X | B | L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort. |
| | C | L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome. |
| | D | L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises. |

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

| | | |
|---|----------|---|
| | A | L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive. |
| X | B | L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive. |

| | |
|----------|--|
| C | L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome. |
| D | L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome. |

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

| | | | | |
|--|----------|----------|----------|----------|
| Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale | A | B | C | D |
| | | X | | |

4.1 Durabilité financière/économique ?

| | | |
|----------|--|--|
| A | La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci. | |
| B | La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes. | |
| X | C | Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique. |
| D | La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs. | |

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

| | | |
|----------|---|---|
| A | Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats. | |
| X | B | La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible. |
| C | L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises. | |
| D | L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité. | |

4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?

| | | |
|----------|--|--|
| A | L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra. | |
| X | B | L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement. |
| C | La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises. | |
| D | Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention. | |

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?

| | |
|----------|---|
| A | L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite). |
|----------|---|

| | | |
|---|----------|---|
| X | B | La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité. |
| | C | L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises. |
| | D | L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent. |

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Le Programme d'Appui en Expertises à l'Etat malien (PAEX) n'a pas de SMCL. Le pilotage, le suivi et l'évaluation du programme sont confiés à un Comité des Partenaires (CP). Le CP est composé de l'Attaché de l'Ambassade du Royaume de Belgique au Mali, du Représentant du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale du Mali, des représentants des Ministères techniques concernés et du représentant résidant de la CTB au Mali.

4.3 Cadre logique mis à jour

4.4 Aperçu des MoRe Results

| | |
|--|----|
| Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ? | NA |
| Rapport Baseline enregistré dans PIT ? | NA |
| Planning de la MTR (enregistrement du rapport) | NA |
| Planning de l'ETR (enregistrement du rapport) | NA |
| Missions de backstopping depuis le 01/01/2012 | NA |

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

L'action pilote Sikasso est renseignée en ligne 12 du présent budget.

Budget vs Actuals (Year to Month) of ML0401511

Project Title : Programme d'appui en expertise à l'état malien

Budget Version: I06

Currency : EUR

Y/M : 31/12/2013

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

| | Status | Fin Mode | Amount | Start to 2012 | Expenses 2013 | Total | Balance | % Exec |
|--|--------|----------|---------------------|---------------------|-------------------|---------------------|-------------------|------------|
| D1 Appui aux Initiatives d'Economie Solidaire | | REGIE | 190.130,27 | 190.130,27 | 0,00 | 190.130,27 | 0,00 | 100% |
| 11 Prolongation appui CPS/ MINAGRI | | REGIE | 310.000,00 | 222.342,46 | 0,00 | 222.342,46 | 87.657,54 | 72% |
| 01 Expert Technique international | | REGIE | 300.000,00 | 221.016,16 | 0,00 | 221.016,16 | 78.983,86 | 74% |
| 02 Investissement | | REGIE | 10.000,00 | 1.326,31 | 0,00 | 1.326,31 | 8.673,69 | 13% |
| 12 Expertise gestion décharge de Sikasso | | REGIE | 656.600,00 | 394.762,39 | 207.187,00 | 601.949,39 | 54.650,61 | 92% |
| 01 Expert technique international | | REGIE | 516.500,00 | 362.464,41 | 147.524,84 | 499.989,25 | 16.510,75 | 97% |
| 02 Equipement | | REGIE | 2.500,00 | 1.760,79 | 1.336,76 | 3.097,54 | -597,54 | 124% |
| 03 Fonctionnement | | REGIE | 49.500,00 | 28.106,10 | 12.916,81 | 41.015,91 | 8.484,09 | 83% |
| 04 Appuis logistiques | | REGIE | 88.100,00 | 12.432,09 | 45.414,60 | 57.846,69 | 30.263,31 | 66% |
| 13 Appui Ministère de l'Industrie et du Commerce | | REGIE | 132.000,00 | 175.201,19 | 0,00 | 175.201,19 | -43.201,19 | 133% |
| 01 Expert Technique international | | REGIE | 122.000,00 | 164.701,47 | 0,00 | 164.701,47 | -42.701,47 | 135% |
| 02 Investissement | | REGIE | 5.000,00 | 2.167,44 | 0,00 | 2.167,44 | 2.842,56 | 43% |
| 03 Fonctionnement | | REGIE | 5.000,00 | 8.342,26 | 0,00 | 8.342,26 | -3.342,26 | 167% |
| Z UNALLOCATED FUNDS | | | 633.067,20 | 143.172,45 | 6.578,55 | 149.751,00 | 483.316,20 | 24% |
| 01 Unallocated Funds | | REGIE | 633.067,20 | 143.172,06 | 6.578,45 | 149.750,51 | 483.316,69 | 24% |
| 01 Balance for new exp. | | REGIE | 493.406,20 | 4.633,72 | 36,50 | 4.069,22 | 489.336,98 | 1% |
| 02 02 Chauffeurs AT | | REGIE | 28.050,00 | 22.540,63 | 2.116,91 | 24.656,44 | 3.393,56 | 88% |
| 03 Fonctionnement véhicules AT | | REGIE | 26.639,00 | 35.690,77 | 628,23 | 36.219,00 | -9.580,00 | 136% |
| 04 02 Véhicules 4x4 | | REGIE | 50.000,00 | 60.863,66 | 0,00 | 60.863,66 | -10,66 | 100% |
| 05 01 Véhicule 4x4 expertise décharge Sikasso | | REGIE | 35.000,00 | 22.510,32 | 0,00 | 22.510,32 | 2.489,68 | 50% |
| 05 01 Chauffeur expertise décharge Sikasso | | REGIE | 10.000,00 | 8.343,06 | 3.886,81 | 12.241,87 | -2.241,87 | 122% |
| | | REGIE | 3.600.000,00 | 2.803.791,29 | 213.765,55 | 3.017.556,84 | 582.443,16 | 84% |
| | | COGEST | | | | | | |
| TOTAL | | | 3.600.000,00 | 2.803.791,29 | 213.765,55 | 3.017.556,84 | 582.443,16 | 84% |

Budget vs Actuals (Year to Month) of ML0401511 - Printed on: Wednesday, 12 February 2014



4.6 Ressources en termes de communication

- Dossier de presse et article sur le quotidien national 'L'Essor' parution du 27 novembre 2013, relatifs à l'introduction de la pré collecte organisée et durable dans les quartiers centraux.
- Film diffusé sur la TV nationale malienne et sur les sites Web YouTube et CTB, relatant le lancement de la dernière activité de renforcement des capacités par l'apprentissage et la donation d'équipements spécialisés. Cette activité a été réalisée avec l'appui d'un expert junior en communication. Après la diffusion de ce film, des communes ou des organisations²¹ ont demandé des compléments d'information sur l'approche adoptée.
- Guide sur l'entrepreneuriat dans le domaine de la gestion des déchets solides, de la valorisation et du recyclage, réalisé par WASTE. Ce guide a été utilisé et diffusé aux opérateurs de Sikasso impliqués dans la collecte des ordures ménagères, la valorisation et le recyclage, durant la formation à l'entrepreneuriat.

²¹ Kati, état comorien, délégation de l'union européenne au Mali
Rapport des résultats